

18 Jul 2025 -17:44

Appartient à Conseil des ministres du 18 juillet 2025

Ammunition Readiness Plan 2025

Sur proposition du ministre de la Défense Theo Francken, le Conseil des ministres a approuvé le « Ammunition Readiness Plan 2025 ».

Le « Ammunition Readiness Plan 2025 » met l'accent sur l'acquisition rapide de différents types de munitions pour les systèmes d'armes déjà commandés et partiellement livrés, en vue de constituer un stock minimal.

En outre, ce plan pluriannuel (2025-2029) prévoit la possibilité d'assainir nos stocks de munitions en fonction de leur consommation effective et/ou de constituer des stocks supplémentaires en fonction de l'évolution du contexte géopolitique en matière de sécurité.

Le Conseil des ministres autorise le ministre de la Défense à mettre en œuvre le « Ammunition Readiness Plan 2025 » en passant les marchés et/ou les commandes nécessaires et afin de conclure des partenariats à long terme avec l'industrie belge pour la production de munitions.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Theo Francken, ministre de la Défense, chargé du Commerce
extérieur
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
<https://francken.belgium.be>
kabinet.francken@mil.be

Jan Van Camp
Porte-parole
+32 470 59 84 43
jan.vancamp@mil.be

KaatjeNatens
Porte-parole
+32 473 80 07 33
kaatje.natens@mil.be